Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-682** **03/08/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures : 2 postes dans le 2ème cercle (bis)

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste de responsable du pôle finances du centre (catégorie A) à AUBIERE (63).

Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

1 poste de conseiller(e) technique en matière de police sanitaire appliquée à la faune sauvage, en lien avec les missions dévolues à l'ONCFS (catégorie A) à AUFFARGIS (78).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Profil MH 2015-33- IE-SGCF

Responsable du Pôle Finances du Centre (h/f)

Aubière (63)

BAP/ discipline: J / Chargé de la gestion financière et comptable et des achats
Emploi-type: Ingénieur d'étude

Type de recrutement:

OU
- Mobilité/détachement: ouvert aux fonctionnaires dans un corps d'ingénieur d'étude ou équivalent
- Handicap: ouvert aux candidats reconnus travailleurs handicapés, titulaires d'un bac + 3

Description du poste

Irstea, institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture est focalisé sur 3 défis sociétaux : la gestion durable des eaux et des territoires, les risques naturels et la qualité environnementale. Bien inséré dans le paysage de la recherche française et européenne, il mène ses recherches en appui aux politiques publiques et en partenariat avec les industriels. Il comprend 1600 personnes sur 9 sites en France.

Le Centre de Clermont-Ferrand, fort d'environ 110 agents répartis en 3 unités de recherche, est implanté sur le pôle universitaire des Cézeaux à Aubière (63) et sur le site de recherche et d'expérimentation de Montoldre (03). Son budget annuel est de l'ordre de 10 M€. Le pôle finances est actuellement constitué de 3 agents permanents, il interagit avec les services centraux d'Irstea (direction des affaires financières et agence comptable, principalement), l'ensemble des services généraux du Centre et les unités de recherche. Dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) par Irstea, ce pôle doit évoluer en intégrant notamment un pôle de gestion des contrats.

Dans ce contexte, vous serez en charge de : construire, mettre en œuvre et suivre l'exécution du budget du Centre dans le cadre du dialogue de gestion avec les unités de recherche ainsi que les services du Centre. Vous conseillerez le directeur du Centre pour toute question ayant un impact financier.
Vous assisterez le directeur dans la mise en œuvre du contrôle de gestion et serez force de propositions. Vous superviserez les activités du pôle contrats, en cours de création, chargé du suivi des conventions de recherche et des contrats. Vous managerez les agents du pôle finances placés sous votre responsabilité.
Vous assisterez le directeur de Centre et les directeurs d'unité dans la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement intéressant l'organisation et les processus de gestion budgétaire, comptable et financière.
Vous assurerez la fonction de responsable achats pour le Centre de Clermont-Ferrand en pilotant la mise en œuvre des procédures prescrites par le Codes Marchés Publics avec l'objectif de contribuer à l'efficience de la politique achat de l'établissement.
Vous contribuerez à la mise en œuvre de la démarche qualité dans la gestion des activités placées sous votre responsabilité.
Vous participerez au groupe de travail dans le cadre du réseau constitué autour du métier de la gestion financière de l'établissement.

Profil recherché

Fonctionnaire de catégorie A (ingénieur d'études ou équivalent) ou travailleur handicapé titulaire d'une licence et idéalement d'une formation en comptabilité et gestion avec une expérience dans le secteur public, vous avez des connaissances techniques en comptabilité générale et publique, en réglementation budgétaire et financière et en marchés publics. Vous avez une bonne connaissance des principes budgétaires de la LOLF qui sous-tendent la mise en place de la réforme de la GBCP dans les EPST. Vous avez le savoir-faire opérationnel, savez manager et animer une équipe, conduire un entretien, élaborer des choix, faire preuve de bonnes qualités relationnelles et avez la connaissance des outils et techniques du contrôle de gestion. Vous savez planifier des actions, estimer les besoins en moyens pour votre équipe, expliquer et faire appliquer les textes réglementaires dans le contexte de la structure. Vous définirez des indicateurs de suivi et d'analyse des résultats et exploiterez les systèmes d'information et les outils bureautiques à votre disposition (la connaissance de SAP serait un atout).
Vous avez le sens de la rigueur et de l'organisation, êtes autonome.

Contraintes/ remarques

Le site des Cézeaux est accessible par le tramway et aux personnes à mobilité réduite. Parking pour les véhicules personnels.

Pour en savoir plus

Emmanuel Hugo - Directeur du centre de Clermont-Ferrand - emmanuel.hugo@irstea.fr - +33 4 73 44 06 07

Pour postuler

Vous êtes fonctionnaire ; merci d'envoyer CV + lettre de motivation et indications sur vos corps grade et échelons à l'adresse suivante : **recrutement@irstea.fr** (À renvoyer avant le **28/09/2015**)

Vous êtes reconnu travailleur handicapé: merci d'envoyer CV + lettre de motivation + copie de votre RQTH
à l'adresse suivante **handirecrutement@irstea.fr** (À renvoyer avant le **28/09/2015**)

Pour plus d'infos: **www.irstea.fr** rubrique "Nous rejoindre"

ONCFS **/2015**
Avis n° _-

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

A pourvoir par mise à disposition par le MAAF d'un inspecteur de la santé publique vétérinaire (3 ans ou 5 ans)

Catégorie et grade	ISPV ou ICSPV
Fonction :	Conseiller technique en matière de police sanitaire appliquée à la faune sauvage, en lien avec les missions dévolues à l'ONCFS (H/F)
Affectation :	Unité sanitaire de la faune (USF) - Direction des études et de la recherche (DER)
Résidence administrative :	Auffargis (78) – Non logé

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi. Cf. http://www.oncfs.gouv.fr. L'Office emploie environ 1600 agents ; il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales et les services départementaux).

La direction des études et de la recherche (DER) est l'une des trois directions opérationnelles de l'ONCFS. Elle prépare et conduit la politique de la production de connaissances (études, suivis et recherche appliquée à la gestion des espèces et des habitats), d'études, d'expérimentation et de recherche appliquée à la gestion des espèces et des habitats. L'activité de la DER est répartie entre cinq unités thématiques d'étude et de recherche appliquée (les CNERA). Elle comprend également l'unité sanitaire de la faune (USF), à vocation transversale dans le domaine de la surveillance sanitaire et des pathologies de la faune sauvage et de l'écotoxicologie.

L'USF anime le réseau SAGIR, dispositif national de surveillance sanitaire de la faune sauvage – principalement espèces chassables – reposant sur une collaboration étroite avec les fédérations des chasseurs et comprend un pôle chargé de la surveillance et de l'étude des maladies partagées entre faune sauvage et animaux domestiques. L'USF conduit des programmes de surveillance renforcée financés principalement par le ministère chargé de l'Agriculture et un programme de surveillance active des maladies transmissibles des animaux de la faune sauvage aux animaux domestiques et l'homme, ainsi que des ENI des pratiques agricoles sur la faune. L'USF est composée, en plus du chef de l'Unité, de trois docteurs-vétérinaires et d'un docteur d'université. Elle accueille des stagiaires, des doctorants et des personnels temporaires en fonction des travaux de recherche à mener.

La direction de la police (DP) est chargée d'épauler l'ensemble des services territoriaux de l'Office et leurs agents dans l'exercice des prérogatives de police administrative et judiciaire qui leurs incombent. Elle renseigne et appuie au quotidien les services sur toutes les questions relatives à ces missions. Elle travaille également en amont pour définir, en lien avec la Direction générale, les orientations stratégiques à adopter, les partenariats à développer et les outils à créer ou à moderniser pour faciliter et améliorer le travail des agents. Pour ce faire, elle s'attache à promouvoir les actions innovantes conduites localement dans les délégations interrégionales et les services départementaux afin d'en assurer la mise à disposition du plus grand nombre. Par le biais de son guichet juridique, elle appuie les DIR et SD en matière de droit appliqué de l'environnement et de procédure pénale. Elle assure le suivi technique des dossiers conduits en liaison avec le MEDD, sur l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la police de la chasse et de la protection de la nature.

La loi n° 2014-1170 du 13/10/2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt est venue définir un nouveau cadre de police sanitaire, appliqué à la faune sauvage.

Elle modifie le code de l'environnement pour que le schéma départemental de gestion cynégétique tienne compte du schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires défini à l'article L. 201-12 du code rural et de la pêche maritime. Le SDGC doit également permettre de surveiller les dangers sanitaires liés aux espèces de gibier et de prévenir la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.
Parallèlement, le code rural et de la pêche maritime intègre désormais un cadre de police sanitaire appliqué à la faune sauvage. Il soumet les chasseurs à de nouvelles obligations de prévention et de lutte sanitaire, comme l'organisation de battues, interdiction ou restriction du nourrissage, limitation ou interdiction des introductions d'animaux, déclaration des mortalités, limitation ou l'interdiction de la chasse, limitation ou augmentation des prélèvements de gibier, désinfection, aménagement ou mise en œuvre de modalités particulières d'entretien du couvert végétal et des zones fréquentées par la faune…

Cette même loi rend les agents de l'ONCFS (en principe les inspecteurs de l'environnement) juridiquement compétents pour contrôler ces mesures de police sanitaire. L'exercice de cette nouvelle compétence se fait sans changement de « métier » : aucune compétence vétérinaire n'est requise les agents concernés de l'ONCFS continuant à contrôler les mêmes établissements et personnes sur des aspects relevant de la chasse et de l'environnement. La finalité sanitaire de leurs interventions liées à cette nouvelle mission nécessite cependant un accompagnement pour les sensibiliser aux facteurs-clés de la maîtrise du sanitaire et mettre à leur disposition des méthodes et référentiels permettant d'apprécier simplement la conformité des structures et organismes contrôlés. Les services territoriaux de l'ONCFS devront également disposer d'un appui technique pour intervenir à bon escient dans la préparation des volets sanitaires des documents de planification et de gestion cynégétique.

Description de l'emploi

Affecté(e) à l'unité sanitaire de la faune, au sein de la Direction des Etudes et de la Recherche, et placé sous la responsabilité du chef de l'USF, l'agent sera chargé d'apporter conseil et expertise aux différents services de l'ONCFS, notamment en matière de police sanitaire appliquée à la faune sauvage, en lien direct avec le Directeur de la Police.

Missions générales

1. Conseil, expertise technique et enquête, en appui aux missions de contrôle à finalité sanitaire, en lien avec les nouvelles prérogatives de police sanitaire de l'ONCFS

- En appui de la Direction de la Police, définition, pilotage et évaluation des opérations de contrôle et des missions de police sanitaire conduites de façon habituelles ou exceptionnelles (mesures préfectorales)
- En lien au guichet juridique de la DP, conseil et expertise aux DIR et SD sur les mesures de police sanitaire envisagées par les autorités locales et que l'ONCFS sera chargé de contrôler (volet sanitaire des SDGC, plan de lutte ciblé en réaction à une zoonose…)
- En lien au guichet juridique de la DP appui à la DGAl pour l'élaboration des réglementations et instructions relatives à la maîtrise sanitaire de la faune, contribution aux propositions internationales (UE, Code OIE)
- Facilitation des échanges avec le MEDDE sur ces sujets, suivi de la mesure d'impact environnemental des mesures de contrôle sanitaire de la faune
- En lien avec la Direction de la Police : évaluation des mesures de police sanitaire mises en œuvre et de l'efficacité des contrôles.
- En lien avec la Direction de la Police: rédaction des documents nécessaires à la mise en œuvre des contrôles à finalité sanitaire (doctrine, critère de ciblage des contrôles, note de service, méthode et référentiel d'inspection…)
- Interface avec les autres acteurs dans la gestion des crises sanitaires, lorsque les enjeux politiques et l'importance du phénomène sanitaire compliquent de façon importante leur gestion
- Analyse de différentes problématiques de police sanitaire : contribution, en lien avec le MAAF, aux enquêtes visant à identifier des mouvements internationaux illégaux de gibier ; contributions aux enquêtes nationales issues de données de l'ONCFS.

2. Supervision et mise en œuvre de programmes de gestion sanitaire de dangers sanitaires de 1ère catégorie

- Conduite et réalisation des suivis sanitaires mis en œuvre pour évaluer la progression des mesures d'assainissement, en lien avec les programmes de recherche de l'USF et des CNERA de l'ONCFS
- Traitement de 1ère intention des données de ces suivis en utilisant des méthodes appropriées (statistiques en particulier), exploitation, interprétation des résultats en lien avec l'USF et les CNERA

3. Participation aux activités de surveillance de l'USF

- Participation à l'animation nationale des actions de surveillance événementielle ou programmée effectuées par les SD avec les autres acteurs de terrain : DD(CS)PP, GDS, FDC…

4. Expertise, évaluation scientifique et activités de formation

- Représentation de l'établissement dans diverses instances, dans son domaine d'expertise
- Rédaction d'articles de communication ou de vulgarisation, dans son domaine d'expertise
- Participation aux actions de formations et de sensibilisation des acteurs de terrain sur la maîtrise sanitaire de la faune sauvage

Savoir-faire	Connaissances
Aptitude à piloter et coordonner des mesures de gestion sanitaire locales sous la responsabilité des DIR et des SD concernés, capacité à déléguer et à travailler en équipe. Une pratique opérationnelle de la réglementation sanitaire est indispensable	Le (la) candidat(e) aura une bonne expérience en DDCSPP. Il (elle) doit pouvoir justifier de connaissances en droit de la chasse et de l'environnement. Une bonne culture en épidémiologie est appréciée. Une expérience dans les services du MEDDE serait appréciée.
Expérience de travail en partenariat avec divers organismes institutionnels, associatifs et gestionnaires et capacité à dialoguer avec d'autres experts, à prendre en compte leurs critiques et à intégrer des connaissances pluridisciplinaires	Bonnes connaissances des acteurs du monde cynégétique, naturaliste, scientifique et des acteurs institutionnels.
Aptitude au travail en équipe et en réseau	Maîtrise de l'anglais
Capacité à travailler de façon autonome dans un cadre défini et à rendre compte	

Diplôme et qualification : ISPV

Conditions particulières d'exercice

Des déplacements assez fréquents (en France et exceptionnellement à l'étranger) sont à prévoir.

Personnes à contacter - Déposer une candidature

- Pour obtenir des renseignements sur le poste : Jean-Yves CHOLLET- chef de l'Unité sanitaire de la faune, 01 30 46 60 24 - jean-yves.chollet@oncfs.gouv.fr

- Pour déposer une candidature : les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur candidature avant le ……,
par lettre de motivation (avec curriculum vitae détaillé).

Documents sont à adresser sous le timbre suivant :

Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage-
Direction des ressources humaines
85 bis, avenue de Wagram
75017 PARIS
Ou par voie électronique à : marie-france.kerveadou@oncfs.gouv.fr